

Tableau synthétique de présentation de l'HSP "socle de compétences" 2020-2023

Objectif :	Permettre à un public particulièrement vulnérable de développer ses compétences de base en référence au cadre européen des 8 compétences clés remises à jour le 22 Mai 2018.		
Modalités pédagogiques :	Formations individualisées, en entrées et sorties permanentes, sous forme de "permanences" (demi-journées de 3 heures, à partir de 3 apprenants).		
Public :	Toute personne de plus de 16 ans, à la recherche d'un emploi, rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage, les salariés en IAE, toute personne fragilisée dans son emploi en raison de difficultés pour savoir lire, écrire, compter avec une attention particulière aux personnes en situation de handicap, aux personnes demeurant dans les QPV ou en zone rurale, les DELD, les parents isolés et les bénéficiaires des minima sociaux.		
<i>3 parcours</i>	<i>Parcours 1 : Se former pour lire, écrire, agir</i>	<i>Parcours 2 : Français Langue Étrangère (FLE)</i>	<i>Parcours 3 : La palette des savoirs</i>
<u>Objectif</u>	Acquérir ou renforcer les savoirs de base généraux et les compétences techniques afin d'accompagner l'employabilité, de favoriser l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi. Lutter contre l'illectronisme	Proposer une réponse de formation aux personnes dont la maîtrise du français est insuffisante pour s'insérer durablement sur le marché du travail.	Compléter ou renforcer sa palette de compétences liées notamment au numérique, aux langues étrangères ou à la remise à niveau.
<u>Public</u>	Personnes en situation d'illettrisme. Personnes en très grande difficultés dans l'utilisation des ressources électronique.	Personnes ayant été scolarisées ou non dans leur pays d'origine.	
<u>Contenu</u>	Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Acquisition des règles de base en maths et sciences. Repérage dans l'espace et le temps. Découverte et sensibilisation aux technologies numériques et à la communication écrite.	Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Acquisition des règles de base en maths et sciences. Sensibilisation aux technologies et à la communication numérique. Sensibilisation aux codes culturels et à la citoyenneté. Compréhension du monde professionnel et des codes de l'entreprise notamment dans les secteurs en tensions (agriculture, hôtellerie/restauration, bâtiment)	Numérique : les outils bureautiques courants, logiciels industriels à visée professionnelle, création et animation de sites internet, le e-commerce, les multiples usages d'internet, maîtrise usuelle des technologies et supports de communication numérique. Remise à niveau : perfectionnement en français et maths, acquisition de compétences sociales et personnelles en lien avec un secteur professionnel. Défini, découverte des règles d'hygiène et de sécurité par secteur d'activité, mise en place de réseaux de partage/projets collectifs. Langues étrangères : acquisition d'une langue étrangère, communication à l'oral et à l'écrit, bases de la langue choisie en lien avec un secteur professionnel (tourisme, tertiaire).
<u>Spécificité</u>	Référentiel de l'ANLCI : degrés 1-2-3 Durée max : 100 permanences sur 6 mois renouvelable 1 fois (600h max). Proposition par OF d'au moins 2 permanences par semaine. Possibilité de parcours spécifiques "illectronisme".	Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) niveaux : A1, A2 et B1. Homogénéité des groupes en termes de niveaux et d'avancée des projets à rechercher. Durée max : 150 permanences sur 6 mois (450h max). Proposition par l'OF de 2 permanences au moins par semaine.	Numérique : 40 permanences sur 3 mois (120h max) Remise à niveau : 40 permanences sur 3 mois (120h max) Langue étrangères : anglais et/ou espagnol avec degré de maîtrise A1,A2 ou B1 du CECRL : 50 permanences sur 3 mois (150h max). Possibilité de valider CléA ou CléA numérique
<u>Méthodes</u>	Ateliers sociolinguistiques ou toute autre approche pédagogique sur le quotidien et l'environnement professionnel. L'utilisation des technologies numériques pour favoriser les apprentissages. Recherche d'une interactivité avec le monde de l'entreprise, par le biais de visites, rencontres, stages...		Pour la remise à niveau : liens et interactivité avec le monde de l'entreprise.
<u>Prescription</u>	Via l'outil Rafael Par les organismes habilités au titre du Conseil en Évolution Professionnelle (PE, ML, CE...) Services des Départements, les PLIE, les plateformes d'orientation ou toute autre structure d'accompagnement à l'insertion et à l'emploi habilitée par les services de la Région. Possibilité accès direct pour les personnes rattachées à aucune structure ou institution, entrée validée au préalable par les services de la Région.		
<u>Conditions</u>	Possibilité de rémunération et de prise en charge de la protection sociale. Possibilités de restauration sur place ou via des chèques déjeuner.		
<u>Résultats attendus :</u>	Attestation de compétences acquises. Possibilité de valider CléA ou CléA numérique (évaluations prises en charge par la Région)		